ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

armement

Question écrite n° 55613

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de la défense sur les avaries successives du porte-avions nucléaire Charles-de-Gaulle. En effet, depuis quelques mois ce nouveau bâtiment de la marine nationale est victime de problèmes techniques ou d'erreurs de construction. Dernièrement, c'est l'hélice du navire qui s'est révélée être défectueuse. Aussi, il souhaiterait connaître les causes de ces nombreux dysfonctionnements et les mesures envisagées par le Gouvernement pour y apporter une réponse rapide.

Texte de la réponse

Alors que le porte-avions Charles-de-Gaulle effectuait une traversée de longue durée, préalable à son admission au service actif, la rupture d'une pale de son hélice bâbord l'a contraint à regagner la base navale de Toulon afin d'être mis en cale sèche. Les travaux de changement d'hélices sont effectués en même temps que ceux programmés au premier trimestre 2001 au titre de l'entretien périodique de ce bâtiment. Les hélices mises en place, provenant du stock de rechanges, seront validées par des essais à la mer qui s'achèveront au mois d'avril. De nouvelles hélices commandées fin 2000 seront installées au début de l'année 2002 à l'occasion d'une période de maintenance et permettront au porte-avions de recouvrer ses performances initiales. La délégation générale pour l'armement a conduit une enquête afin de préciser les circonstances exactes qui ont entraîné cette avarie. Dans ce cadre, un rapport a été rendu public et ses conclusions ont fait l'objet d'un communiqué de presse du ministère de la défense le 22 décembre 2000.

Données clés

Auteur : M. Jean-Luc Warsmann
Circonscription : Ardennes (3e circonscription) - Rassemblement pour la République
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 55613
Rubrique : Défense
Ministère interrogé : défense
Ministère attributaire : défense

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7242
Réponse publiée le : 2 avril 2001, page 1946